

# Conseil du tourisme

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **13 (1930)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Après l'adoption du rapport de gestion, des comptes de 1929, ainsi que du budget pour 1930, l'assemblée procéda à l'élection du Conseil du tourisme pour la cinquième période triennale 1930 à 1932. Sauf décès ou démissions, le mandat de la plupart des membres fut renouvelé.

Les nouveaux membres sont les suivants :

- MM. *E. Junod*, Directeur de la Compagnie nationale suisse d'assurances, à Genève (décédé).  
*E. Meystre*, Directeur de la Compagnie de navigation sur le Lac Léman, à Lausanne.  
*P. Perret*, Syndic, à Lausanne.  
*G. Rusca*, Conseiller national, Syndic, à Locarno.  
*D<sup>r</sup> Volmar*, Directeur de la Comp. du chemin de fer des Alpes bernoises (Lœtschberg), à Berne.  
*G. Wenk*, Conseiller d'Etat, à Bâle.

L'assemblée désigna en qualité de reviseurs des comptes de l'exercice 1930 :

- MM. *R. Streuli*, Conseiller d'Etat, à Zurich.  
*G. Wenk*, Conseiller d'Etat, à Bâle.  
*Wenger*, Conseiller communal, à Neuchâtel, ce dernier comme suppléant.

## B. CONSEIL DU TOURISME

En 1930, le Conseil du tourisme s'est réuni deux fois à Berne, le 21 mai et le 18 décembre.

Dans sa séance du 21 mai, le Conseil du tourisme a entendu un exposé de la Direction sur « La propagande touristique en Suisse et à l'étranger ».

Le rapport de gestion sur l'exercice 1929, ainsi que les comptes de la même année et le budget pour 1930 furent adoptés.

Le Conseil du tourisme a appelé à sa présidence *M. H. Simon*, Conseiller d'Etat à Lausanne, en remplacement de *M. Kunz*, décédé. Il a nommé en qualité de membre du Comité de direction *M. le D<sup>r</sup> Prof. Volmar*, directeur du chemin de fer du Lœtschberg, à Berne, également en remplacement de *M. Kunz*.

A la dernière séance du 18 décembre, le Conseil mit en discussion le Programme des travaux présenté par *M. le Dir. Junod*, à l'appui du projet de budget pour 1931, qui fut adopté. Il procéda ensuite aux élections statutaires pour la période triennale 1930 à 1932, c'est-à-dire à celle du Bureau du Conseil du tourisme et à celle du Comité de direction.

Le Bureau du Conseil fut composé comme suit :

- Président : *M. H. Simon*, Conseiller d'Etat, à Lausanne.  
1<sup>er</sup> Vice-Président : *M. le D<sup>r</sup> H. Häberlin*, Conseiller national, à Zurich.  
2<sup>me</sup> Vice-Président : *M. le D<sup>r</sup> Prof. Volmar*, Directeur du Lœtschberg, à Berne.  
Scrutateurs : *M. le D<sup>r</sup> T. Jäger*, Directeur, à Zurich.  
*M. V. Buchs*, Conseiller d'Etat, à Fribourg.

*M. Jatton* a été confirmé dans ses fonctions de secrétaire du Conseil.

Le Comité de direction, composé de 13 membres, a été confirmé pour une nouvelle période triennale, à l'exception de MM. le D<sup>r</sup> Brenner, Conseiller d'Etat, à Bâle, et Laely, Conseiller aux Etats, à Coire, remplacés par MM. *G. Wenk*, Conseiller d'Etat, à Bâle, et *H. Valaer*, Directeur du Kurverein, à Davos.

Le Conseil du tourisme a en outre entendu un exposé de M. le *D<sup>r</sup> Rothmund*, Chef de la Division de Police du Département fédéral de Justice et Police sur le « Projet de loi fédérale sur la circulation automobile ».

### C. COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité a tenu en 1930 trois séances à *Zurich* et une à *Berne*, consacrées aux questions qui lui furent soumises par la Direction de l'Office.

Les délibérations ont porté sur les objets suivants :

Edition de matériel de propagande ;

« Verzeichnis der Schweiz. privaten Lehranstalten » (allemand) ;

« Reisbegeleider voor Zwitserland » (hollandais) ;

« Switzerland and her Schools » (anglais),

« Programme des manifestations sportives et mondaines », saisons d'été 1930 et d'hiver 1930/31 (français, allemand, anglais) ;

« Statistique du mouvement des étrangers en Suisse, 1929 (français, allemand) ;

« Carte du touriste » (anglais, italien, espagnol) ;

« Le printemps en Suisse » (allemand, anglais) ;

« Avis important aux automobilistes » (français, allemand, italien, anglais) ;

« Golf courses » (anglais) ;

« Sanatoriums » (français, allemand) ;

« L'hiver en Suisse » (français) ;

« Suisse », calendrier illustré à effeuiller (français, allemand, anglais) ;

Affiche « L'été en Suisse » (français, allemand, anglais) ;

Affiche « L'hiver en Suisse » (français, allemand, anglais).

Représentation de l'Office national suisse du tourisme à la Côte d'Azur (Nice).

Représentation de l'Office national suisse du tourisme à Buenos-Aires.

Office central suisse pour la diffusion en Suisse du matériel de propagande des hôtels et des sociétés de développement.

Concentration de la propagande touristique suisse à l'étranger.

Introduction des billets de familles.

Aviation touristique.

Achat de 5000 exemplaires et diffusion de l'ouvrage « Stations climatiques et annuaire balnéaire suisse » (français, allemand, anglais).

Participation à l'Exposition internationale de transport et de tourisme, à Poznan.

Circulation routière.

Création éventuelle d'abonnements généraux de 8 à 15 jours de voyage, avec prolongation de 8 jours pour séjours.

Organisation d'une section touristique suisse à l'Exposition internationale de Liège.

Modification du contrat relatif à l'indemnité de location à l'Agence Canadian Pacific Railway, Rome.

Echange de communiqués radiophoniques concernant le tourisme entre la Hollande et la Suisse.

Mesures tendant à faciliter l'organisation en Belgique et en Hollande de pèlerinages à destination d'Einsiedeln.